



Rapport moral

Exercice 2015 - 2016

L'association au 9 juin 2016

L'exercice qui s'achève marque une étape importante dans la vie de notre association. Tout d'abord, il s'agit de son dixième exercice puisque le Bouquet des Cultures a été créé en septembre 2006, anniversaire que nous avons célébré lors de notre dernière fête du printemps. Ensuite, cette année a été marquée par une participation record : nous avons enregistré 139 membres, dépassant ainsi, et de beaucoup, les niveaux de participation des années passées.

Le nombre d'adhérents s'est élevé à 126, contre 101 l'an passé et nous avons pu ouvrir 21 cours contre 17. Ces augmentations viennent principalement de l'espagnol (30 élèves répartis sur 5 ateliers, à comparer à 16 élèves sur quatre ateliers) et de l'anglais qui passe de 22 à 29 élèves. Elles sont bien entendu liées au recrutement de deux nouveaux animateurs en anglais et deux nouveaux animateurs en espagnol. Avec la création de deux nouveaux cours, l'italien reste en tête avec 35 élèves répartis sur six cours. Enfin, si nous avons dû arrêter, à regret, le cours de chinois en raison d'un nombre trop faible de participants, nous avons ouvert deux cours de chinois « enfants » regroupant dix élèves.

Sur le plan financier, l'Assemblée Générale du 10 décembre 2015 a approuvé les comptes définitifs de l'année passée. Aujourd'hui, notre situation reste saine. Vous pourrez constater, lors de la lecture du rapport financier, que le résultat de l'exercice est sensiblement positif et que nos réserves nous mettent à l'abri pour les années à venir.

Le Conseil d'Administration s'est réuni cinq fois durant l'exercice et a travaillé, au-delà de la gestion courante de l'association, sur l'amélioration de la qualité et la diversification des prestations. Il y a un besoin urgent de renouvellement des administrateurs, car suite à la démission de notre trésorière et au souhait formulé par certains administrateurs de mettre fin à leur mandat l'an prochain, l'association sera dans une situation extrêmement délicate si de nouvelles personnes ne rejoignent pas le Conseil d'Administration dès cette année.

Les membres

L'association a continué à se faire connaître en participant au forum des associations de septembre 2015 et en utilisant les moyens mis à notre disposition par la Mairie : parution d'articles dans le VAC et insertion de messages sur les panneaux lumineux de la ville. Notre site internet a également été un important moyen de promotion. On peut constater que parmi les 126 membres participant aux ateliers de langue, 55% sont des « anciens », 27% nous ont rejoints suite au forum, et 18% nous ont connus via le site internet.

Comme l'an passé, nous avons pu constater un fort niveau d'inscriptions en janvier - février, phénomène difficile à expliquer qui rend plus délicate la gestion des cours tout en améliorant notre résultat financier.

Enfin, quelques statistiques :

- 75% femmes, 25% hommes
- 61% retraités, 39% actifs
- 65% conflanais, 35% autres venant de 16 communes voisines

Les cours

Nous avons ouvert cette année vingt deux cours en début d'exercice. Le cours d'arabe a du être arrêté faute d'un nombre suffisant de participants. Par rapport à l'exercice précédent l'évolution des cours a été la suivante :

- Suppression du cours de chinois faux débutant
- Création de deux cours de chinois enfant
- Création de deux cours d'italien supplémentaires
- Création d'un cours d'espagnol supplémentaire
- Création d'un cours d'anglais supplémentaire
- Fusion des deux cours de polonais en un seul

Les huit langues proposées sont les mêmes que l'an passé, mais au classement, l'italien est maintenant largement en tête et l'espagnol a repris sa place de second à l'anglais:

- Italien : 35 élèves, six ateliers, une animatrice
- Espagnol : 30 élèves, cinq ateliers, trois animateurs
- Anglais : 29 élèves, quatre ateliers, deux animateurs
- Chinois : 10 élèves, deux ateliers, une animatrice
- Polonais : 8 élèves, un atelier, une animatrice
- Allemand : 7 élèves, un atelier, une animatrice
- Portugais : 6 élèves, un atelier, une animatrice
- Breton : 3 élèves, un atelier, une animatrice

Le nombre d'élèves par cours a été limité, à une exception près en italien, à 8 pour les cours des trois premiers niveaux et à 9 pour les cours de conversation. Nous nous

efforcerons l'an prochain de dédoubler certains cours, si la situation financière le permet, afin de limiter encore plus le nombre de participants et de rendre ces cours plus homogènes.

Les animateurs

Nous avons démarré l'année avec quatre nouveaux animateurs : Nadine et Alan en anglais, Fanny et Nathalia en espagnol.

L'effort d'identification et de recrutement des animateurs doit être maintenu afin de permettre une meilleure anticipation des éventuels départs. La préparation de la rentrée 2016 – 2017 a déjà commencé et devant les difficultés rencontrées pour le remplacement de notre animatrice de breton, Evelyne, qui a rejoint sa chère Bretagne, nous sommes dans l'obligation d'arrêter les cours de breton.

En conformité avec la Loi, une complémentaire santé a été mise en place auprès de la MACIF à laquelle les Animateurs ont choisi de ne pas souscrire cette année.

Les référents

La notion de référent pour chaque cours a été introduite il y a trois ans. Une réunion des référents s'est tenue en novembre 2015 afin de mieux les informer sur le fonctionnement de l'association et le rôle du référent.

Cette fonction a déjà démontré son efficacité, mais elle doit encore être renforcée pour l'exercice à venir.

La situation fiscale

a) TVA

L'association est soumise à la TVA, mais elle en est exonérée compte tenu du niveau de son activité. Cette « franchise en base » est applicable tant que le chiffre d'affaires global de l'association reste inférieur à 32 900 euros, seuil qu'il faudra donc veiller à ne pas dépasser à l'avenir. Nous l'atteignons presque en cette fin d'exercice (32 100 euros) et nous serons peut-être amenés à limiter le nombre d'inscriptions l'an prochain, ce qui n'a encore jamais été fait à ce jour.

b) Impôts sur les sociétés

L'association est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 15% de son résultat avant impôt. La déclaration fiscale, ainsi que le paiement en résultant, doivent être faits par internet dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice. Un « relevé de solde » doit ensuite être établi et transmis dans les quinze jours.

Notre contribution, provisionnée au titre de l'exercice précédent, a été versée au Trésor Public dans les délais.

c) Contribution économique territoriale (CET)

La CET dépend du chiffre d'affaires, mais dans notre cas, nous devrions être taxés au plancher défini pour la commune concernée, soit environ 800 euros. Cette taxe n'est pas déclarative, elle est appelée en fin d'année. Cette somme avait été provisionnée dans l'exercice précédent, mais il nous a été confirmé en décembre que nous ne la paierons pas cette année. Elle a donc été réintégrée dans notre résultat. Cette contribution n'ayant pas été appelée ces trois dernières années, nous ne reconduisons pas la provision de 800 euros.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration comportait initialement huit membres élus lors de la dernière Assemblée Générale. Suite au départ récent de notre trésorière, le travail a été repris par la trésorière-adjointe et le président.

Compte tenu du nombre de membres, il n'a pas été tenu de réunions particulières du bureau.

Il est indispensable d'étoffer ce Conseil d'Administration, le trop faible nombre de membres réduisant son efficacité (charge de travail, innovation, suivi des activités etc.) et ne préparant pas l'association au renouvellement indispensable de ses dirigeants.

Le Conseil s'est réuni en juin, septembre, novembre, décembre 2015, février et mai 2016. Ces réunions ont été essentiellement consacrées à la gestion courante, mais aussi à l'amélioration de la qualité des prestations proposées ainsi que du fonctionnement interne de l'association.

Les activités annexes

Les fêtes de la Saint Nicolas et du printemps restent bien entendu des temps forts de l'association. Les projections de films en VO ont été suspendues en raison du nombre trop faible de participants, mais nous réfléchissons à un redémarrage l'an prochain sous une forme différente.

- a. La fête de la Saint Nicolas qui s'est déroulée le 10 décembre 2015 a réuni plus de 90 personnes dans une ambiance particulièrement chaleureuse. Chaque cours a pu y démontrer son enthousiasme et ses compétences au travers de sketches, de chants etc. Un copieux buffet dont les origines très variées allaient du Portugal à la Pologne, en passant par tous les pays dont la langue est pratiquée dans nos cours, a clos cette soirée.
- b. La fête du printemps, qui s'est déroulée le 7 avril 2016, a marqué une nouvelle étape dans le développement de l'association. En effet devant la forte participation à la fête de la Saint Nicolas, qui a montré les limites de

la salle Bouyssel en termes d'occupation, et qui nous a mis aux limites des normes de sécurité pour cette salle, nous avons décidé de changer de salle et de louer la salle des fêtes de Conflans-Sainte-Honorine. Par la même occasion, nous avons décidé de profiter de cette opportunité pour fêter dignement le dixième anniversaire du Bouquet des Cultures, créé le 8 septembre 2006.

Nous avons donc, pour la première fois, organisé notre fête dans une salle beaucoup plus grande et disposant d'une scène. La participation a dépassé les cent personnes. Après un apéritif d'accueil, nous avons rejoint la partie spectacle de la salle pour assister à une prestation très variée des différents cours : chants, jeux, danses etc. On a pu noter une très forte participation du public aux animations. Pendant ce temps, la deuxième partie de la salle a été utilisée pour dresser un buffet international particulièrement copieux réalisé grâce à la générosité et aux compétences culinaires des adhérents. La soirée s'est achevée par le partage d'un gâteau d'anniversaire en l'honneur du Bouquet des Cultures.

Un journaliste du VAC a assisté à une grande partie de la soirée et un article s'en est suivi dans le VAC de mai 2016, illustrant parfaitement cette soirée et donnant une image particulièrement positive de notre association.

Ces fêtes sont l'occasion de nous rassembler, membres adhérents et animateurs, dans une ambiance festive et multiculturelle, en phase avec l'esprit de notre association.

Nous comptons bien poursuivre l'année prochaine ce qui est maintenant devenu une habitude, mais le coût lié à la location de la salle des fêtes et toutes les contraintes qui y sont associées vont nous amener, si le niveau de participation reste le même, à n'organiser qu'une seule fête qui se déroulerait au printemps.

Les perspectives

L'association a atteint un régime de croisière élevé. Nous ne recherchons plus la croissance et nous serons peut-être amenés, pour des raisons fiscales, à limiter le nombre de participants. Nous devons nous focaliser sur les prestations :

- améliorer encore et encore la qualité des ateliers (réduction du nombre de participants à un atelier et redéfinition des niveaux pour améliorer l'homogénéité)
- disposer d'un « portefeuille » d'intervenants afin de pouvoir faire face dans les meilleurs délais à d'éventuelles défections
- proposer le même catalogue de cours que l'an passé, à l'exception du breton, tout cela restant lié, bien entendu, aux demandes qui seront formulées dans les adhésions de l'exercice prochain et à la disponibilité d'animateurs.
- proposer d'autres activités différentes de l'apprentissage direct des langues, tout en restant dans le domaine de la découverte des autres cultures.

La pédagogie reste une des caractéristiques importantes de notre association. Elle est basée sur un mode d'enseignement non traditionnel qui fait beaucoup appel à l'initiative et à la fantaisie. Elle doit être expliquée et améliorée en permanence.

Sur le plan financier, la situation de l'association est saine, mais face à la diminution probable de la subvention de la Mairie et à l'augmentation des coûts (salaires, charges sociales, mutuelle de santé, diminution du nombre de participants etc.), nous proposons pour la neuvième année consécutive un maintien de la cotisation aux cours, et une augmentation de l'adhésion, laquelle était restée stable les huit années passées.

L'association doit voir son Conseil d'Administration évoluer et s'étoffer. Les sept administrateurs actuels souhaitent se représenter, mais certains ont déjà manifesté leur souhait de se désengager dans un an et tous les volontaires pour nous aider à progresser sont les bienvenus. L'avenir de l'association en dépend.

Remerciements

L'année s'est donc plutôt bien déroulée et l'association, qui a atteint une taille qui en fait une des premières associations de Conflans-Sainte-Honorine, est maintenant bien connue. Nous le devons à tous ses membres, à ses animateurs et à tous ses bénévoles. Un merci tout particulier doit être adressé à la Municipalité qui nous a toujours aidés par l'accès à ses locaux, à ses moyens de communication et par une subvention. Merci également à R.E.C.O.N.U. qui nous héberge pour tous nos ateliers comme pour notre siège. Enfin, merci à Marie-Claude qui a assuré pendant deux ans les fonctions de trésorière de l'association.

Le président :

Michel MAITRE